

DÉCOUVREZ DE NOUVEAUX HORIZONS UNIVERSITAIRES

Bourses d'études de 2^e ou 3^e cycle à l'étranger

Québec – Chine 2002-2003

LES ÉCHANGES UNIVERSITAIRES UNE DYNAMIQUE DE PARTAGE

Entente	Catégories des bourses		Conditions d'admissibilité	Conditions particulières	Dossier de candidature
Critères de présélection	Sélection finale	Renouvellement	Obligations	Veuillez envoyer votre dossier à :	Renseignements supplémentaires

L'entente

Désireuse de raffermir ses liens avec l'extérieur, la République populaire de Chine accueille des étudiantes et étudiants étrangers dans plus de 60 de ses établissements d'enseignement supérieur. **L'année universitaire en Chine s'étend de septembre à juillet inclusivement.**

À la suite d'une entente bilatérale, le ministère de l'Éducation de la République populaire de Chine offre au gouvernement du Québec, à l'intention des Québécoises et Québécois, des bourses d'excellence et des bourses d'exemption des droits de scolarité. Les bourses sont accordées pour des programmes et des établissements d'enseignement précis.

L'arrivée en Chine a lieu normalement au début de septembre ou de février. Il faudra s'entendre au préalable avec l'établissement d'accueil si une autre période que le début de septembre est envisagée.

Caractéristiques des bourses

Bourses d'excellence

Six bourses d'excellence seront attribuées pour des études universitaires de deuxième ou de troisième cycle ou pour des stages de courte durée (de trois à douze mois). Les bourses de stages ne sont pas renouvelables. Les bourses d'études de deuxième ou de troisième cycle sont renouvelables une année, si les résultats sont jugés satisfaisants. Ces bourses sont destinées à des étudiantes ou étudiants, des chercheuses ou chercheurs, ou des stagiaires détentrice ou détenteurs de maîtrise ou de doctorat.

Les bourses couvrent :

- le transport international comportant un seul aller-retour entre le Québec et la Chine, payé par le ministère des Relations internationales du Québec;
- une allocation d'installation versée une seule fois au départ pour la Chine;
- le transport local en Chine, payé par la Chine;
- l'allocation de subsistance : 7 150 yuans par année;
- les frais de scolarité : de 14 000 à 26 000 yuans par année;
- le matériel scolaire ou de recherche (dépendant du champ d'étude);
- le logement : 7 500 yuans par année;
- les conditions ou avantages liés au statut de visiteuse-chercheuse ou visiteur-chercheur (tutorat, accès aux bibliothèques, etc.);
- les soins médicaux d'urgence.

Bourses d'exemption des droits de scolarité

Quinze bourses d'exemption seront accordées. Elles sont renouvelables une année si les résultats sont jugés satisfaisants. Chaque bourse couvre la totalité des droits de scolarité normalement exigés des étudiantes et étudiants étrangers.

Conditions d'admissibilité

- être citoyenne ou citoyen canadien ou résidente ou résident permanent. Les personnes possédant une double citoyenneté canadienne-chinoise sont exclues;
- être domiciliée ou domicilié au Québec depuis au moins un an et y avoir sa résidence permanente au sens de la *Loi et du Règlement sur l'assurance-maladie du Québec*;
- être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle.

Conditions particulières

- **Bourses d'excellence (études) :**
 - être couramment inscrite ou inscrit à un programme d'études de 2^e ou de 3^e cycle dans un établissement universitaire du Québec, y avoir accompli au moins un trimestre au moment de la demande et y demeurer inscrite ou inscrit pendant toute la durée de la bourse;
 - avoir un niveau de connaissance de la langue chinoise (le mandarin) correspondant aux

exigences de sa discipline et plus particulièrement de son projet d'études ou de recherche. Toutefois, cette exigence peut être levée si l'on fait la preuve que son établissement d'accueil s'engage à fournir un encadrement adéquat en français ou en anglais, ou que la formation se donne dans l'une de ces deux langues.

- **Bourses d'excellence (stages) :**

- avoir un statut d'universitaire, de cadre supérieur d'un organisme paragouvernemental ou privé ou de professionnel de haut niveau, et être titulaire d'une maîtrise ou d'un doctorat;
- avoir une connaissance du chinois permettant de suivre des cours, de faire des recherches et d'écrire en chinois. Toutefois, cette exigence peut être levée si l'on fait la preuve que l'établissement d'accueil s'engage à fournir un encadrement adéquat en français ou en anglais, ou que la formation se donne dans l'une de ces deux langues.

Dossier de candidature

- **Bourses d'excellence (pour études ou stages dans le cadre d'un programme d'études)**

Le dossier, en deux exemplaires, doit contenir les documents ou les renseignements suivants :

1. une photocopie de votre diplôme d'études postsecondaires le plus récent;
2. une preuve attestant les démarches effectuées auprès d'établissements capables de répondre aux exigences du projet d'études ou de recherche et pouvant vous admettre;
3. une preuve de votre inscription dans un établissement universitaire québécois à un programme de maîtrise ou de doctorat dont fait partie intégrante votre projet d'études ou de recherche en Chine;
4. un document officiel de votre directrice ou directeur de recherche à l'université québécoise attestant que les études et travaux effectués en Chine seront reconnus comme partie intégrante du programme à l'université québécoise;
5. votre acte de naissance (l'original ou une copie certifiée conforme) **et, si vous n'êtes pas née ou né au Canada**, une preuve de citoyenneté canadienne ou de résidence permanente;
6. une photocopie de votre carte d'assurance-maladie du Québec valide;
7. une adresse et un numéro de téléphone où il est possible de vous joindre durant l'année scolaire, ainsi qu'une adresse permanente et le numéro de téléphone à cette adresse;
8. la demande de bourse présentée sur les formulaires appropriés (veuillez noter qu'afin de limiter les frais liés à la constitution de dossier, vous n'aurez à soumettre un certificat médical que si le jury québécois recommande qu'une bourse vous soit accordée);
9. deux exemplaires d'une même photographie récente de format passeport;
10. un curriculum vitae rédigé en français ou en anglais, selon votre langue d'usage;
11. la description détaillée de votre projet d'études ou de recherche, une à trois pages au maximum, rédigée en français ou en anglais, selon votre langue d'usage (il ne s'agit pas d'une liste des cours à suivre); veuillez y annexer un plan complet de vos études pour le diplôme envisagé en y distinguant très clairement les étapes qui doivent être faites dans l'établissement d'attache au Québec et dans l'établissement d'accueil à l'étranger, ainsi que la durée nécessaire du séjour à l'étranger;
12. deux lettres de recommandation confidentielles, dactylographiées sur papier à en-tête

(envoyées directement au secrétariat du concours par leurs signataires). L'une de ces deux lettres doit être rédigée par votre directrice ou directeur de recherche ou, si vous n'en avez pas au moment de la demande, par une professeure ou un professeur qui vous connaît suffisamment pour pouvoir vous recommander avec pertinence et se prononcer sur votre projet après l'avoir examiné;

13. vos relevés de notes universitaires **officiels** (envoyés directement au secrétariat du concours par l'université qui les a établis).

- **Bourses d'excellence (pour stages à l'extérieur d'un programme d'études)**

Le dossier doit contenir les documents indiqués ci-dessus aux numéros 1, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 13 et les documents suivants :

- 2a. l'invitation officielle d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'un organisme ou laboratoire de la République populaire de Chine où se déroulera le stage;
- 4a. une lettre d'appui de votre organisme de tutelle situant votre projet dans l'ensemble de ses objectifs et activités et indiquant les résultats attendus;
- 11a. un plan du projet d'études ou de recherche en Chine rédigé en chinois; fournir aussi une version française ou anglaise, selon votre langue d'usage;
- 12a. deux lettres de recommandation confidentielles, dactylographiées sur papier à en-tête (envoyées directement au secrétariat du concours par leurs signataires) et rédigées par des spécialistes vous connaissant suffisamment ainsi que votre projet pour pouvoir se prononcer de façon pertinente.

- **Bourses d'exemption des droits de scolarité**

Le dossier doit comprendre les mêmes documents que pour les bourses d'excellence pour études, à l'exception des numéros 2, 3 et 4.

Si vous étudiez déjà en Chine, vos relevés de notes officiels doivent inclure aussi les résultats obtenus dans ce pays d'accueil.

Tous les documents, y compris ceux émis par des tiers,
doivent porter votre nom et la mention
« Bourses Québec-Chine 2002-2003 »
et parvenir au Ministère de l'Éducation du Québec
au plus tard le 31 janvier 2002.

Les dossiers en retard ou incomplets ne sont pas recevables
et ne seront pas soumis au Comité d'évaluation québécois.

Pour déterminer votre choix d'établissement d'accueil et pour en vérifier la validité, consultez le site WEB : <http://www.csc.edu.cn>

Si vous demandez à des tiers de nous faire parvenir en votre nom des documents, tels des relevés de notes officiels, des lettres de recommandation ou des attestations, vous devrez faire le suivi nécessaire pour vous assurer que ces documents nous parviennent dans les délais impartis.

Vous pouvez obtenir rapidement les formulaires de participation en vous adressant à votre université au Québec. Le secrétariat du concours peut également vous les faire parvenir sur demande.

Critères de présélection

Lors de la présélection, un jury québécois évaluera les candidatures d'après les dossiers et les entrevues individuelles en fonction des critères suivants :

- la pertinence, l'intérêt et la qualité du projet d'études ou de recherche (40 p. 100);
- le dossier scolaire et les recommandations (20 p. 100);
- l'expérience professionnelle et scolaire dans le domaine d'études ou de recherche (20 p. 100);
- le lieu d'accueil : adéquation de ses ressources aux exigences du projet, offre d'admission reçue ou démarches entreprises en ce sens (10 p. 100);
- adaptation prévisible : expériences interculturelles et internationales, connaissance de la langue du pays, débrouillardise (10 p. 100).

Le pourcentage des points attribués aux différents critères est communiqué à titre indicatif. Le jury peut tenir compte d'autres critères s'il les juge pertinents. S'il y a lieu, ces critères additionnels vous seront précisés lors de l'annonce des résultats. Les décisions du jury sont sans appel.

Le jury n'est pas tenu de recommander des candidatures si aucune d'elles n'est jugée satisfaisante. Toutefois, les candidatures non recommandées pour des bourses d'excellence pour études peuvent l'être pour des bourses d'exemption des droits de scolarité.

Il importe de noter que, pour l'essentiel, le jury québécois est composé de professeures et de professeurs d'université spécialisés dans les disciplines des candidates et des candidats. Sa composition, en tenant compte de la particularité, de l'affinité et de la complémentarité des disciplines en présence, permet de cerner l'ensemble des dossiers de candidature qui lui sont soumis.

Sélection finale

La Chine effectue la sélection finale et l'obtention de la bourse demandée est conditionnelle à votre admission dans un établissement d'enseignement supérieur reconnu par les autorités du pays. L'attribution des bourses est habituellement annoncée par le gouvernement du Québec.

Renouvellement

Votre bourse pourra être renouvelée par les autorités du pays d'accueil, sur recommandation du Québec, si vous continuez de satisfaire aux exigences du programme et si vos progrès sont jugés satisfaisants. **Votre admissibilité à un renouvellement peut être limitée par des facteurs comme la durée totale pour laquelle vous avez bénéficié de la bourse, le nombre de bourses offertes et le nombre de candidatures en lice.** Pour renouveler votre bourse, vous devez faire parvenir au ministère de l'Éducation du Québec, au plus tard à la date de clôture du concours, un dossier de demande de renouvellement comprenant :

- le texte intégral de votre projet initial;
- un rapport d'étape faisant le point sur ce qui a été accompli dans le cadre de votre projet et sur ce qui reste à faire, et précisant les modifications que vous lui avez apportées ou que vous envisagez de faire;
- une recommandation de votre directrice ou directeur de recherche dans le pays d'accueil indiquant, entre autres critères, **la faisabilité** de votre projet de recherche;
- une recommandation de votre directrice ou directeur de recherche au Québec indiquant, entre autres critères, **l'acceptabilité** de votre projet de recherche;
- un relevé de notes officiel pour la durée de votre programme dans le pays d'accueil;
- votre lettre de demande justifiant un renouvellement au-delà de la fin de l'année universitaire courante.

Il est à noter que, si votre dossier de renouvellement comporte des documents rédigés dans une langue autre que le français ou l'anglais, vous devez en fournir la traduction dans l'une de ces deux langues.

Enfin, rappelons que si vous demandez à des tiers de nous faire parvenir en votre nom des documents tels des relevés de notes officiels, des lettres de recommandation ou des attestations, vous devrez faire vous-même le suivi nécessaire pour vous assurer que ces documents nous parviennent dans les délais impartis. **En outre, puisque vous ferez vos démarches depuis l'étranger, il vous faudra tenir compte des délais accrus qu'occasionnés par la distance.**

Obligations

1. **À l'arrivée dans le pays d'accueil, vous transmettez sans tarder au ministère de l'Éducation du Québec vos coordonnées complètes dans ce pays afin qu'il puisse faire les suivis nécessaires.**
2. **Un mois après la fin de votre séjour dans le pays d'accueil, vous soumettez au MEQ un rapport de fin de séjour traitant des points suivants :**
 - votre adaptation dans différents domaines;
 - l'encadrement de vos études ou de votre recherche, notamment par votre directrice ou votre directeur de recherche dans l'établissement d'accueil;
 - la communication avec votre directrice ou directeur de recherche à l'université d'attache québécoise, le suivi et l'encadrement qu'elle ou il a pu accorder à distance pendant vos études;
 - la réalisation de votre projet d'études ou de recherche;
 - votre propre évaluation de votre séjour, les perspectives scolaires et professionnelles entrevues;
 - vos suggestions à l'intention des futures boursières et futurs boursiers et des res-ponsables du programme de bourses pour combler les lacunes ou obvier aux difficultés qui auront été

relevées dans votre rapport;

- toute autre matière que vous voudrez y traiter.

Si vous omettez de déposer un rapport ou si vous en soumettez un jugé insatisfaisant vous deviendrez inadmissible aux futurs concours de tous les programmes de bourses d'études de 2^e ou de 3^e cycle à l'étranger.

3. **Vous participerez, en tant qu'ancien boursier ou boursière, à la préparation de nouveaux boursiers ou boursières à leur futur séjour dans un pays et un établissement d'accueil à l'étranger.**

Veillez envoyer votre dossier à :

Monsieur Blaise Kofi DATEY, Ph.D.

Chargé de programme

Direction des affaires étudiantes et de la coopération

Ministère de l'Éducation

1035, rue De La Chevrotière, 18^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Note : Les renseignements indiqués dans le présent dépliant étaient à jour au moment de leur publication.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour obtenir les formulaires ou de plus amples renseignements, veuillez vous adresser au service compétent de votre université dans la liste ci-dessous.

<u>UNIVERSITÉ BISHOP'S</u>	<u>UNIVERSITÉ CONCORDIA</u>	<u>UNIVERSITÉ LAVAL</u>	<u>UNIVERSITÉ McGILL</u>	<u>UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL</u>
<u>ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES</u>	<u>ÉCOLE POLYTECHNIQUE</u>	<u>ENAP</u>	<u>ETS</u>	<u>INRS</u>
<u>TELUQ</u>	<u>UQAT</u>	<u>UQAC</u>	<u>UQAH</u>	<u>UQAM</u>
<u>UQAR</u>	<u>UQTR</u>	<u>UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE</u>	<u>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC</u>	

<p>UNIVERSITÉ BISHOP'S</p> <p>Madame Diane MILLS Université Bishop's Rue du Collège Lennoxville (Québec) J1M 1Z7 Tél. : (819) 822-9600 Télécopieur : (819) 822-9661</p>	<p>UNIVERSITÉ CONCORDIA</p> <p>Madame Patricia VERRET Département des études supérieures Université Concordia 1455, boul. de Maisonneuve Ouest Montréal (Québec) H3G 1M8 Tél. : (514) 848-3809 Télécopieur : (514) 848-2812</p>	<p>UNIVERSITÉ LAVAL</p> <p>Madame Claire LETENDRE Service des bourses et de l'aide financière Pavillon Alphonse Desjardins, bureau 2546 Université Laval Sainte-Foy (Québec) G1K 7P4 Tél. : (418) 656-2131, poste 6715 Télécopieur : (418) 656-7775</p>	<p>UNIVERSITÉ MCGILL</p> <p>Monsieur Claude LALANDE Responsable des admissions, bourses et systèmes Service des études supérieures Faculté des études supérieures et de la recherche Université McGill Pavillon James 845, rue Sherbrooke Ouest, bureau 400 Montréal (Québec) H3A 2T5 Tél. : (514) 398-3995 Télécopieur : (514) 398-2626</p>
<p>UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL</p> <p>Madame Andrée BOUCHER Service des bourses Faculté des études supérieures Université de Montréal Case postale 6128, succursale Centre-ville Montréal (Québec) H3T 1J7 Tél. : (514) 343-6421 Télécopieur : (514) 343-2252</p>	<p>ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES</p> <p>Madame Johanne HARVEY Responsable des services d'aide individuelle et financière et de la vie étudiante Service aux étudiants École des hautes études commerciales 3000, chemin de la Côte Sainte-Catherine Local RJ.711 Montréal (Québec) H3T 2A7 Tél. : (514) 340-6168 Télécopieur : (514) 340-5636</p>	<p>ÉCOLE POLYTECHNIQUE</p> <p>Madame Sylvie MAILHOT Responsable de l'aide financière Service aux étudiants École polytechnique Case postale 6079, succursale "Centre-ville" Montréal (Québec) H3C 3A7 Tél. : (514) 340-4843 Télécopieur : (514) 340-5964</p>	<p>ENAP</p> <p>Monsieur Pierre DUCHARME Responsable des services aux étudiants École nationale d'administration publique 945, rue Wolfe Sainte-Foy (Québec) G1V 3J9 Tél. : (418) 657-2485, poste 2864 Télécopieur : (418) 657-2533</p>

<p>ETS</p> <p>Madame Monique GAGNON École de technologie supérieure 1100, rue Notre-Dame Ouest Montréal (Québec) H3C 1K3 Tél. : (514) 396-8800, poste 8842 Télécopieur : (514) 396- 8581</p>	<p>INRS</p> <p>Monsieur René-Paul FOURNIER Directeur du Service des études avancées et de la recherche Institut national de la recherche scientifique Tour de la Cité 2600, boulevard Laurier, bureau 640 Case postale 7500 Sainte-Foy (Québec) G1V 4C7 Tél. : (418) 654-3812 Télécopieur : (418) 654- 2525</p>	<p>TELUQ</p> <p>Madame Christine WELLS Responsable des prêts et bourses Télé-université Place de la Cité 2600, boulevard Laurier, 7^e étage Case postale 10700 Sainte-Foy (Québec) G1V 4V9 Tél. : (418) 657-2262, poste 5305 1-800-665-4333 Télécopieur : (418) 657- 2094</p>	<p>UQAT</p> <p>Madame Thérèse DUBREUIL Responsable aide financière et logement Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue 445, boulevard de l'Université Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4 Tél. : (819) 762-0971, poste 2202 Télécopieur : (819) 797- 4727</p>
<p>UQAC</p> <p>Madame Madeleine DELISLE Responsable des bourses d'excellence Service aux étudiants Université du Québec à Chicoutimi 555, boulevard de l'Université Chicoutimi (Québec) G7H 2B1 Tél. : (418) 545-5016, poste 2016 Télécopieur : (418) 545- 5012</p>	<p>UQAH</p> <p>Madame Nicole CARRIER-RENAUD Bureau du registraire Université du Québec à Hull Case postale 1250, station B Hull (Québec) J8X 3X7 Tél. : (819) 773-1845 Télécopieur : (819) 773- 1835</p>	<p>UQAM</p> <p>Monsieur Daniel GOURDE Service de l'aide financière Pavillon J.-A.-De-Sève, local DS-R317 Université du Québec à Montréal 320, rue Sainte-Catherine Est Montréal (Québec) H2X 1L7 Tél. : (514) 987-3000, poste 4110 Télécopieur : (514) 987- 8739</p>	<p>UQAR</p> <p>Monsieur Jacques DASTOUS Responsable de l'aide financière Service aux étudiants Université du Québec à Rimouski 300, allée des Ursulines, local E.105 Rimouski (Québec) G5L 3A1 Tél. : (418) 724-1530 Télécopieur : (418) 724- 1525</p>

<p>UQTR</p> <p>Monsieur Louis GUILBERT Services aux étudiants Université du Québec à Trois-Rivières Case postale 500 Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7 Tél. : (819) 376-5194 Télécopieur : (819) 376- 5199</p>	<p>UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE</p> <p>Monsieur Luc RAÏCHE Coordonateur Programme de bourses d'études Service à la vie étudiante Université de Sherbrooke Sherbrooke (Québec) J1K 2R1 Tél. : (819) 821-7661 Télécopieur : (819) 821- 7930</p>		
---	--	--	--

Vous pouvez aussi vous adresser à :

Monsieur Blaise Kofi DATEY, Ph.D.

Chargé de programme
Direction des affaires étudiantes et de la coopération
Ministère de l'Éducation
Édifice Marie-Guyart
1035, rue De La Chevrotière, 18^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Tél. : (418) 643-2955
Télécopieur : (418) 643-0622

Centre de renseignements

Direction des communications
Ministère de l'Éducation
1035, rue De La Chevrotière, 28^e
étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Tél. : (418) 643-7095
Télécopieur : (418) 528-2080



Les questions et commentaires peuvent être adressés
soit à *Solange Dallaire* ou *Blaise Kofi DATEY, Ph.D.*



par courrier électronique,



ou par téléphone : (418) 643-2955.



dernière révision le 22 octobre 2001



*Retour
à la page
d'accueil*